

n° 4-16
1992 d

François Sigaut
Centre de Recherches Historiques, Ecole des
Hautes Etudes en Sciences Sociales
54 Boulevard Raspail
75270 Paris Cedex 06
(82 ter Boulevard Gambetta
93130 Noisy-le-Sec
48 47 85 83)

INCENDIES DE FORETS, ADMINISTRATIONS ET OPINION PUBLIQUE

Un incident mineur survenu en 1976 mérite peut-être d'être rapporté. J'avais soutenu depuis peu une thèse sur L'agriculture et le feu, publiée fin 1975, et j'avais été à ce titre pressenti par M. P. Pesson, alors professeur de zoologie à l'Institut National Agronomique, pour intervenir dans un cycle de conférences sur "Le feu facteur et outil écologique" qui devait se tenir à Montpellier en mars 1976. Peu de temps auparavant avait paru le livre classique de P.T. Kozlowski et C.E. Ahlgren, Fire and Eco-systems (Academic Press 1974), et M. Pesson m'expliqua qu'il lui semblait souhaitable qu'en France aussi, on commençât à parler du feu, non plus seulement en termes de faits divers catastrophiques et dans un contexte passionnel, mais également comme un phénomène naturel susceptible d'être observé, analysé, voire utilisé rationnellement.

Cela ne fut malheureusement pas possible. Les autorités locales du G.R.E.F., sous l'égide desquelles la conférence devait se tenir, la décommandèrent, et il n'y eut plus d'autre ressource que de la tenir à Paris. Elle eut lieu à peu près à la date prévue (15-16 mars 1976), mais sous la forme d'un de ces colloques purement scientifiques et parfaitement confidentiels que nous connaissons tous. Le feu y fut certes traité sous de nombreux aspects fort intéressants, et, cela va sans dire, avec toute la rationalité et la sérénité désirables. Mais en dehors du petit groupe d'une vingtaine de personnes que nous constituions, cette rationalité ne servait à rien. La société s'était défendue contre elle comme on se défend contre un virus malin. Parler du feu en termes autres que catastrophistes et passionnels était tabou.

Je n'ai pas eu jusqu'aujourd'hui l'impression que ce tabou ait été levé, au moins au niveau grand public-médias-pouvoir central. Mon travail

sur l'agriculture et le feu ne traitait pas des incendies de forêts proprement dits, et je n'ai depuis entrepris aucune recherche spécifique sur cette question. Mais comme tout citoyen, je lis la presse, j'écoute la radio et je regarde la télévision, et je ne peux m'empêcher, chaque été ou presque, d'être consterné par l'avalanche de sottises qui nous sont resservies avec la même monotone imbécillité. Rien, ou si peu, ne vient contredire la vision selon laquelle le feu est une catastrophe absolue, qui va faire mourir la nature, contre laquelle il faut livrer une véritable guerre. Guerre qui a, bien entendu, ses héros (les sauveteurs, les pompiers), ses salauds (les incendiaires, pyromanes ou promoteurs immobiliers à l'affût de nouveaux lotissements) et ses incapables (les pouvoirs publics qui mégotent sur les moyens de lutte). Et ma consternation est d'autant plus grande qu'on ne perçoit aucune amélioration ou presque dans la qualité des débats. A tout prendre, si j'en juge par les deux grandes Enquêtes sur les incendies de forêts commanditées par le gouvernement en 1869 pour les Maures et l'Esterel et en 1873 pour les Landes, la qualité du débat public aurait plutôt baissé depuis 120 ans. Et la comparaison est tout aussi décourageante par rapport à l'Amérique du Nord. J'ai cité l'ouvrage de Kozlowski et Ahlgren (1974). Il faut lui ajouter celui de S.J. Pyne, Fire in America, A Cultural History of Wildland and Rural Fire (Princeton University Press 1982) qui est un véritable chef-d'oeuvre; le même auteur vient du reste de publier un ouvrage semblable sur l'Australie. Mais ce n'est pas seulement dans la bibliographie que se marque la différence. Il existe en Amérique du Nord une véritable politique en matière d'incendies de forêts. Je ne peux ici ni faire l'historique de cette politique (de ces politiques plutôt, car elles diffèrent selon les régions) ni en résumer les grandes lignes. Je rappellerai seulement que depuis les années 1950-1960, à la suite d'incendies gigantesques et réellement catastrophiques, les forestiers américains ont compris qu'une politique se résumant à l'extinction systématique des feux était vouée à l'échec, qu'il valait mieux faire la part du feu en quelque sorte. Je n'entre pas dans les détails. Ce sur quoi je voudrais insister, c'est qu'il s'agit d'une politique raisonnée, c'est-à-dire intégrant une réflexion rationnelle et sereine au sens où je l'ai présentée au début. Il est vrai qu'en Amérique du Nord, le débat public peut être aussi violent et aussi passionnel que chez nous. Il l'a été, par exemple, après les grands incendies qui ont

eu lieu en 1988 dans le Parc de Yellowstone, et l'année suivante dans d'autres parcs (dont Yosemite). La différence est que là-bas, la passion n'a pas complètement fait taire la raison. Immédiatement après les incendies de Yellowstone, des recherches ont été lancées tant pour en évaluer les conséquences effectives que pour en élucider les causes. Elles ont conclu, avec des nuances, au bien-fondé de la politique en vigueur (voir par exemple l'article "The Yellowstone Fires", par W.H. Romme et D.G. Despain, Scientific American, 1989, 261, 5: 21-29). Tout cela me conduit à préciser que ce que je trouve consternant dans la situation française, ce n'est pas l'expression de la passion, qui en ce domaine est inévitable et donc naturelle. C'est le silence de la raison, chez ceux-là mêmes qui devraient s'en faire les porte-paroles. L'anecdote que j'ai racontée en commençant montre combien le milieu forestier était fermé à la discussion rationnelle il y a encore quinze ans. Je ne sais pas ce qu'il en est exactement aujourd'hui, mais je ne peux m'empêcher de rappeler La terre incendiée, de G. Kuhnholz-Lordat (1934), car bien qu'il soit à l'évidence complètement délirant, ce livre est resté une référence sérieuse jusqu'à une date relativement récente.

J'ai employé le terme d'hystérie pour qualifier les réactions habituelles chez nous aux incendies de forêts. Le terme était criticable, il a été critiqué, et je crois, après y avoir un peu réfléchi, qu'il vaudrait mieux parler de phobie, étant entendu qu'il ne s'agit pas de la phobie des psychiatres. Mais il faut bien un mot pour qualifier cette attitude selon laquelle il n'est permis de parler de quelque chose qu'en termes émotionnels, toute tentative pour en parler autrement suscitant des réactions de rejet pouvant aller jusqu'à la violence. Ce genre de phobies se développe souvent à l'occasion des guerres, et celle de 1914-1918 notamment en a offert un exemple remarquablement décrit par Stefan Zweig dans ses Mémoires d'un Européen. Que nos incendies de forêts fassent si couramment l'objet de métaphores guerrières n'est évidemment pas un hasard. Reste à comprendre pourquoi.

Je me bornerai à quelques éléments. Le premier, qui n'est pas le plus important sans doute, est ancien mais datable. C'est l'équation matière organique = fertilité, qui apparaît m'a-t-il semblé dans les écrits de l'abbé Rozier à partir des années 1780. L'hypothèse renvoie, bien sûr, à une histoire des théories populaires et savantes de la fertilité qui n'est pas faite. Ce qui m'a frappé, c'est qu'avant l'abbé Rozier, chez Duhamel

du Monceau par exemple (mais il n'est pas le seul), le feu est un outil comme un autre, dont on discute les conditions d'emploi et dont on balance les avantages et les inconvénients comme on le fait de tout autre outil. Chez l'abbé Rozier et ses successeurs au contraire, c'est l'accumulation de matière organique qui fait la fertilité, aussi l'emploi du feu devient-il systématiquement un usage barbare, destructeur, digne de l'ignorance des premiers âges. Le sens finit par disparaître sous cette accumulation de connotations négatives, ou si on veut, l'explication disparaît devant la condamnation.

Il n'est peut-être pas inutile de préciser que cette phobie du feu, née en milieu savant, n'a jamais beaucoup touché les pratiques populaires. Car les facteurs concrets en fonction desquels ces pratiques s'élaborent sont trop prégnants, à ce niveau, pour laisser un grand rôle aux idées métaphysiques. Même si cela peut paraître un paradoxe aux yeux de certains, autrement dit, la phobie est plutôt du côté savant et la rationalité du côté populaire. Ce qui, me semble-t-il, rejoint tout à fait le contraste remarquablement mis en évidence par B. Traimond et J.-M. Dujas entre le contenu des pages intérieures (locales) et celui des pages extérieures de Sud-Ouest. Nous voyons également avec l'exemple pyrénéen présenté par J.-P. Métaillé comment des pratiques de prévention tout à fait cohérentes et efficaces peuvent s'instaurer sur des terrains à l'abri des controverses abstraites et des luttes d'influences qui s'y expriment.

Car dans tout cela, le rôle des luttes d'influences est évident. Il l'était déjà en 1869. C'était alors l'administration des Eaux-et-Forêts qui s'efforçait de s'arroger, contre les populations, le monopole de la compétence forestière dans tous les domaines, y compris donc celui de la lutte contre les incendies. Et comme il continuait à y avoir des incendies, il fallait bien trouver des explications et des coupables pour que ce monopole ne pût être remis en cause. Dans l'idéologie construite à cet effet, les méthodes de lutte traditionnelles sont frappées d'interdit par le fait même qu'elles sont traditionnelles, c'est-à-dire qu'elles échappent au monopole de l'administration : on préfère en général les passer sous silence plutôt que de les condamner explicitement, ce qui impliquerait d'en parler. Il faut en revanche grossir le plus possible le phénomène pour sauver la compétence de ceux qui n'ont pas su le maîtriser : le catastrophisme est encore le moyen le plus simple et le plus efficace de déplacer la discussion du terrain des compétences vers celui des moyens,

toujours insuffisants par définition. Il est toujours bon enfin de trouver des coupables. Suivant un mot qui a été prononcé dans cette journée, "il faut des pyromanes pour justifier les Canadair" ou les grands périmètres prétendument protégés qui étaient à la mode avant eux. La dénonciation des traîtres est la grande ressource des militaires battus.

Mais pour que cette idéologie fonctionne, il faut une "opinion publique" qui puisse décider en sa faveur. Il faudrait bien sûr préciser cette notion, qui n'est pas simple. Disons seulement ici que l'opinion publique est la caution dont les administrations ont besoin pour imposer une image de la réalité qui mette leur compétence à l'abri de toute discussion. D'où leur connivence avec les instruments qui façonnent et expriment l'opinion, à savoir les médias. Connivence qui a des effets particulièrement pervers, car le catastrophisme (y compris aujourd'hui écologique) et la chasse aux pyromanes sont exactement le genre de dramatisations qui font les gros tirages et les indices d'écoute élevés.

L'histoire n'est certes pas finie. Il y a des raisons d'espérer, J.-P. Métailié nous en a donné. Il y a aussi des raisons d'être pessimiste, que je trouve par exemple dans "Sud-Ouest : les leçons d'un échec", interview de J.-L. Martres et C. Pinaudeau parue dans La Recherche (1991, 234: 928-931). Il y a par ailleurs de nombreux facteurs structurels, socio-économiques, dont je n'ai pas parlé. Mais si l'analyse que je présente, qui n'est du reste pas originale, a quelque validité, c'est à une histoire de l'incompétence qu'elle renvoie. Non pas bien sûr de l'incompétence individuelle ou accidentelle qui existe partout mais qui n'est due qu'au hasard. Je veux parler de l'incompétence collective, ou plus exactement corporative, qui est érigée en doctrine, appuyée sur un code de pratiques bien définies, justifiée par une idéologie ad hoc, et défendue par ce que j'ai appelé des phobies. L'analogie avec le domaine guerrier nous poursuit jusqu'ici, car c'est encore l'armée qui nous offre le terme de comparaison le plus évident à cet égard : il est clair que l'incompétence du commandement est un des faits qui dominent toute l'histoire des armées françaises depuis le second Empire. Pourquoi, depuis plus d'un siècle, l'incompétence a-t-elle pris un tel développement dans notre société ? Pourquoi a-t-elle pris des formes aussi spécifiques ? C'est me semble-t-il une question que l'histoire des incendies de forêts pose avec une force singulière, et permettra peut-être de résoudre.

Le 30 janvier 1992